



## LE MOT DU MAIRE

Chères Moncrabelaises, Chers Moncrabelais.

Nous voici enfin presque sortis de l'hiver et je l'espère de cette crise sanitaire qui dure maintenant depuis plus de 2ans !

Le Conseil Municipal a voté le budget 2022 à l'unanimité, et je peux encore une fois vous annoncer que la commune de Moncrabeau se porte très bien financièrement. Ce qui, bien sûr, nous permet d'envisager le financement de quelques projets.

Bien que nous ayons dû repousser la mise en œuvre de certains de ces projets due à la crise sanitaire, aux difficultés de trouver des entreprises et depuis quelques semaines à cause des difficultés croissantes d'approvisionnement en matériaux, nous avons quand même le plaisir de vous annoncer que la réfection totale des toilettes publiques situées à côté du Zénite de Moncrabeau a été entièrement validée et devrait être finie pour la fête des menteurs le 1<sup>er</sup> dimanche d'août. Des travaux importants de réfection des sols béton de l'école primaire vont aussi commencer très rapidement. Des travaux de sécurisation, d'aménagement et d'embellissement du centre de loisirs sont à l'étude pour un financement conjoint avec Albret Communauté. La Commission Travaux travaille aussi sur la mise en place d'un nouvel éclairage pour les mosaïques de la villa Bapteste installées dans l'église du bourg. Une refonte totale de la signalisation d'information du bourg et des hameaux est à l'étude et devrait être mise en place pour la saison touristique. Nous avons défendu devant un jury d'attribution des fonds européens le projet de parcours santé seniors et aire de jeux enfants qui devrait être mis en place sur le terrain communal du Boué. Ce projet a reçu l'accord unanime du jury et devrait être subventionné à hauteur de 80%.

Après un long travail fastidieux, la mise en place de l'adressage normalisé a commencé. J'en profite pour vous dire que ces changements ne sont pas dûs à une décision municipale mais bien imposés par les instances nationales. La distribution des nouveaux numéros a commencé lors du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles et continuera lors du 2<sup>ème</sup> tour ainsi que lors de 2 permanences dont les dates ont été communiquées sur le courrier que vous avez reçu et qui vous détaille la marche à suivre avec l'administration. Il est certain que nous allons au fur et à mesure de cette distribution découvrir quelques problèmes et erreurs. Pas de panique ! Faites-nous remonter ces problèmes et nous les traiterons avec diligence.

Comme vous le savez maintenant, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) suit son cours. Un gros travail qui durera 2 ans et qui va déterminer les règles d'urbanisation sur le territoire pour les prochaines décennies. Mais ! Ce PLUI doit suivre les exigences de la loi « Climat et Résilience ». Cette loi a pour objectif ZERO artificialisation nette des sols à l'horizon 2050. Ce qui en français veut dire pour Moncrabeau qu'environ 50% des terrains aujourd'hui constructibles ne le seront probablement plus lors de l'adoption définitive de ce PLUI d'ici à 2024. Pour ceux qui possèdent des terrains à bâtir sur lesquels il n'y a pas de projets, il me semble judicieux de se dépêcher de vendre et/ou construire si vous ne voulez pas avoir de potentielles mauvaises surprises à court terme.

Lors du vote du budget 2022 d'Albret Communauté, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a subi en 2022 une hausse de 20% !!! Nous avons prévu une réduction de 10% du volume des ordures ménagères collectées pour 2021 (avec la distribution de composteurs et la mise en place de containers de recyclage) et au final nous avons eu une hausse de 10% !!!!

Je vous avoue être parfois sidéré du comportement de certains(es) concernant les ordures ménagères. Je vous rappelle que les sacs noirs (ordures ménagères) ne doivent contenir aucun emballage métal, verre et le moins de plastique possible. Des containers à recyclage sont disposés à des endroits stratégiques de la commune et nous avons des déchetteries à Francescas, Nérac et Condom (Gratuites). Si nous ne prenons pas des bonnes habitudes dès maintenant, ce n'est pas à peu près 150€ par an et par foyer que nous coûtera ce service mais plutôt entre 800 et 1000€ à très courte échéance !!! Alors peut-être certains d'entre nous feront un peu plus attention à ce qu'ils /elles mettent dans les containers à sacs noirs. Je l'espère !!!

Le Conseil Municipal qui se réunit traditionnellement chaque 8 mai vous invite à venir nombreux ce 08 mai prochain à 11h à la place du Monument aux Morts. Après la cérémonie d'hommage aux morts pour la France, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la salle des fêtes et dans la cour de la mairie si le temps le permet afin de partager un verre de l'amitié. Les opportunités pour se retrouver tous ensemble ayant été tellement rares ces deux dernières années, j'espère que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là.

Très sincèrement, Nicolas CHOISNEL.

